

Protocole sanitaire pour le Musée "La Maison de la Pêche"

Saison Estivale 2020

Pour assurer la sécurité de nos saisonniers, bénévoles et visiteurs, le protocole suivant est mis en place.

Protection des saisonniers et bénévoles

- Ils disposent d'un espace sanitaire leur permettant un lavage régulier des mains
Les sanitaires ne sont accessibles qu'aux saisonniers et bénévoles. Les visiteurs sont invités à utiliser les sanitaires publics disponibles sur le quai Famchon.
- Un gel hydroalcoolique est mis à leur disposition, pour leur usage propre
- Ils portent une visière translucide mis à disposition par l'association, le port du masque est conseillé.
- Pour les espaces d'accueil, billetterie, des vitres de protection des contacts sont installées

Protection des Visiteurs

- Le nombre de visiteurs simultanés est limité à 15 personnes et à 8 personnes par atelier,
- Un affichage des consignes à respecter, avec les gestes barrière, est affiché à l'entrée
- Le port du masque est obligatoire pour les visiteurs,
L'association dispose d'un stock de masques pour équiper les personnes qui n'en n'auraient pas.
- La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, est matérialisée, par des bandes de rappel de la distanciation, dans la zone d'accueil, et dans l'espace de projection,
- Plusieurs bornes de solution hydroalcoolique sont installées pour les visiteurs, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle d'un adulte. Ils sont invités à les utiliser à l'arrivée au musée et dans l'espace atelier : Avant le début de l'activité et avant et après avoir manipulé des objets mis à disposition pour l'atelier,
- Un sens de visite unique est imposé et matérialisé,
La circulation des visiteurs est organisée pour éviter, tant que faire se peut, les croisements,
- L'association a investi dans un système de paiement par carte pour favoriser le paiement sans contact,
- Des séparations de protection sont installées entre chaque participants aux ateliers,
- Les éléments "Touche à Tout" sont exceptionnellement supprimés dans l'espace d'exposition.
- Les visites de groupes ne se font que sur réservations par téléphone ou courriel auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal. À son arrivée, le groupe est accueilli par un membre de l'équipe du musée qui rappelle les mesures barrières et distanciation physique.

Nettoyage du mobilier et gestion du matériel

Les employés saisonniers et/ou les bénévoles assurent un nettoyage du mobilier des espaces accueillant les ateliers après chaque séance de groupe et à la fermeture. Des lingettes ou des produits désinfectants pour le nettoyage des tables et du matériel utilisé pour les ateliers sont mis à disposition.

Avant chaque atelier, un spray désinfectant sera pulvérisé sur les matériels utilisés pour les ateliers.